

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 7 (1946)

Heft: 6-9

Artikel: François-Charles Hammer : la vie d'un humble musicien du XVIIIe
siècle

Autor: Fallet, Edouard-M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

von Stieler), deren Preis von mehreren Millionen Mark, in Schweizerwährung umgerechnet, mich auf dreißig Rappen zu stehen kam.

Meine gute Tante Marie mußte mir bei Anlaß einer Reise nach Wien in Oesterreichs Kapitale eine B-Klarinette kaufen; denn mein musikalisches Interesse war in jener Zeit wirklich unermesslich groß, ja so groß, daß ich während den Sommerferien den Kontrabaß des Schülerorchesters nach Hause nahm, um es auch auf diesem Instrument wie auch auf einer Flöte und einer Trompete, die ich irgendwo aufgetrieben hatte, zu versuchen. Das war das Praktikum zur Instrumentenkunde, die ich damals gerade verschlang!

Ed. M. Fallet.

François-Charles Hammer

La vie d'un humble musicien du XVIIIe siècle

Le bon vieux temps — comme on a l'habitude de l'appeler — n'était pas toujours bon pour tous. A tous les âges, la lutte pour l'existence a été dure. François-Charles Hammer en fit la triste et souvent humiliante expérience. La courte biographie qui suivra, vous le prouvera sans doute. Elle me permettra en même temps de faire état de quelques renseignements sur la vie musicale de la Chaux-de-Fonds, de Berne et de Neuchâtel, trois villes où Hammer exerça ses multiples talents de musicien.

François-Charles Hammer, maître de musique, originaire d'Oettingen dans le marquisat d'Ansbach-Bernburg, naquit en 1733 à Illereichen en Souabe. Les documents de l'époque ne permettent pas d'établir quand et dans quelles circonstances il vint en Suisse. Toujours est-il que nous le rencontrons pour la première fois à la Chaux-de-Fonds en 1756. Alexandre Speissegger s'étant brouillé avec la Commission des orgues de Neuchâtel, le poste d'organiste des deux temples de cette ville fut mis au concours dans la Gazette de Berne en avril 1756. Parmi les postulants figure un certain sieur Hammel, musicien de la Chaux-de-Fonds. Il s'agit en l'occurrence de Hammer, nos ancêtres étant passés maîtres dans l'art de mutiler les noms de famille. Cependant, notre musicien, jeune galopin de vingt-trois ans, fut éliminé «à cause de son peu de conduite et de son incapacité». C'est que Hammer qui excellait sur plusieurs instruments à cordes (violon, alto et violoncelle), n'était qu'un piètre organiste.

Dans les familles aisées de la Chaux-de-Fonds, le goût de la musique était très répandu au XVIIIe siècle déjà. Nous connaissons les noms de plusieurs excellents maîtres de musique qui enseignaient leur art dans les Montagnes neuchâteloises. Je citerai, en particulier, François-Joseph Mignard dit Chevalier, bourgeois de Troyes en Champagne et natif de Fribourg en Suisse, ainsi qu'Antoine-Joseph Kastus, bourgeois de Porrentruy,

sans oublier François-Charles Hammer. Ces musiciens professionnels eurent l'occasion de prêter leur concours aux concerts organisés par quelques amateurs passionnés de musique. Dans son journal, le pasteur Frêne écrit, lors d'un voyage dans les Montagnes neuchâteloises en 1774: «Il y a concert l'hiver à la Chaux-de-Fonds, ainsi qu'au Locle.»

L'existence d'une académie de musique ou concert (orchestre d'amateurs) à la Chaux-de-Fonds nous est révélée par les lettres qu'une certaine demoiselle Suzanne-Louise Nicolet écrivit à son frère Pierre Nicolet, précepteur à Utrecht et futur pasteur, au cours des années 1772—1776. Le capitaine Louis Robert, un mélomane qui favorisait grandement le développement de la vie musicale chaux-de-fonnière, prêta une salle spacieuse où il y avait des bancs, des lutrins et des lustres. Les concerts eurent lieu tous les jeudis soir à 7 heures et durèrent jusqu'à 10 heures. L'orchestre se composait de quinze musiciens. Chaque musicien disposait de trois billets qu'il passait à des amis en guise d'invitation. Après le concert, il y avait danse jusqu'à minuit, mais seulement tous les quinze jours, de sorte qu'un jeudi sur deux était réservé aux jeunes gens et l'autre aux parents et amis. Le célèbre Henri-Louis Jaquet-Droz qui avait appris la musique à Nancy chez l'organiste Maréchal, fut l'âme de ces concerts. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que la première académie de musique de la Chaux-de-Fonds tombât lors du départ de son animateur et chef pour Londres. Dans une lettre, datée du 31 mars 1776, Mlle Nicolet nous l'apprend en effet en les termes que voici: «Les sociétés du jeudi ne subsistent plus, il y a longtemps; les concerts sont finis depuis le départ de M. Jaquet-Droz et on n'en parle pas plus que si jamais on n'avait entendu parler de musique. On fait ainsi de tout. On prend feu pour une chose et, tout à coup, il n'en est plus question.»

On conçoit aisément, dès lors, que la vie musicale de la Chaux-de-Fonds ne pouvait plus guère intéresser un musicien professionnel. François-Charles Hammer s'apprête à quitter les Montagnes neuchâteloises. En date du premier novembre 1778, nous lisons dans les procès-verbaux du Concert de Neuchâtel ce que voici: «Le musicien Hamer, demeurant à la Chaux de fond, a été invité à venir se faire entendre et juger par Monsieur le Capitaine Bedaulx, sur le rapport duquel on verra s'il peut convenir.» Hammer eût certainement convenu si les deux frères Schubert qui étaient d'excellents violonistes, n'avaient pas écrit de Gênes pour offrir leurs services. Comme ils avaient joué dans l'orchestre de la Maison du Concert pendant l'hiver 1777—1778 déjà, on leur donna la préférence. Hammer devait donc tenter fortune ailleurs.

Vers fin 1778, François-Charles Hammer s'établit à Berne où il ne tarde pas à déployer une grande activité musicale. Il épouse la cantatrice Sabina Bürkin, originaire de Wilhelmsdorf en Franconie, et fait baptiser, le 9 novembre 1779, un fils Friederich Ludwig. Les parrains de cet enfant sont l'avoyer de Sinner, chef de l'Etat de Berne, et l'ancien bailli de

Tscharner, de Lausanne; Mme Frisching, née Frisching, de Buchsee, est marraine. Le parrain de Marianne Elisabeth Hammer, baptisée le premier décembre 1781, est Albrecht de Werdt, secrétaire du Conseil de guerre, tandis que Marianne Manuel, de Grandson, et Elisabetha Steiger, née de Tavel, assistent en qualité de marraines. Comme il s'agit sans exception de représentants du vieux patriciat bernois, il faut en conclure que Hammer était un musicien très apprécié et très considéré.

En 1704, le chœur de l'Eglise française de Berne fut transformé en salle de musique. Il paraît que cette salle était ornée de belles peintures et d'un orgue. Dès 1757, un *collegium musicum* — c'est ainsi qu'on appelait autrefois en Suisse alémanique les orchestres de dilettantes — composé essentiellement d'étudiants, y donnait ses concerts. De 1780 à 1798, un orchestre d'amateurs, se recrutant parmi la noblesse et les bourgeois aisés de la ville de Berne, doit avoir organisé des concerts privés fort remarquables quant à la qualité des exécutants et de la musique interprétée. D'autres concerts privés eurent lieu aussi chez le maréchal von Ernst où le landammann de Wattenwyl, de Montbenay, jouait du violon et le bailli Steiger, de Tschugg, du violoncelle. A l'Hôtel de Musique eurent lieu des séances publiques de théâtre (opéra et comédie) et des concerts publics. Il y avait donc de quoi occuper des musiciens professionnels à Berne.

Cependant, Hammer n'est pas né pour tant de bonheur. Un deuil cruel frappe notre maître de musique en 1782, année où il perd son épouse, âgée seulement de trente-deux ans. A en croire les documents de l'époque, Hammer semble avoir mal supporté les peines et les tentations du veuvage, car, le 31 mai 1784, le Gouvernement bernois autorise le musicien François-Charles Hammer, de Souabe et de religion catholique romaine, à épouser Christina Schindler, de Schoren près de Thoun; ceci à la condition très expresse qu'il quitte, avec sa femme et ses enfants, les terres de Leurs Excellences dans l'espace de quatre mois. C'est moins l'intolérance en matière religieuse que la crainte que cette famille de musicien ne tombât dans le besoin et fût ainsi à la charge de la collectivité, qui dicta cette décision au Gouvernement bernois, car Leurs Excellences étaient bien au courant de l'état dans lequel se trouvait Christina Schindler. En effet, le 3 juin 1784, le Tribunal consistorial de Berne prend acte de l'autorisation donnée à Hammer et, à peine trois semaines plus tard, les nouveaux époux font baptiser un fils Niklaus Joseph. C'était évidemment aller un peu vite en besogne! Cette fois-ci, les patriciens, effarouchés de la conduite de celui qu'ils avaient protégé encore deux ans auparavant, n'acceptent plus de parrainage. Les parrains de Niklaus Joseph sont issus de la petite bourgeoisie. Je mentionnerai en particulier Joseph Hauwert, de Wengi, facteur de pianos (Claviermacher) justement réputé et frère de Benoît Hauwert qui, lui, exerçait la même profession à Neuchâtel.

Hammer n'était d'ailleurs pas très pressé de quitter la ville des ours, car, en décembre 1784, le Concert de Neuchâtel était en pourparlers avec cinq

musiciens de Berne parmi lesquels figurait aussi notre François-Charles. Les procès-verbaux du comité du Concert de Neuchâtel disent cependant qu'on trouvait leur demande exorbitante et qu'il fallait leur proposer un louis d'or par concert, y compris la répétition et le voyage de Berne à Neuchâtel et retour. Pour finir, les deux Behm, ainsi que Demachi, Lavaria et Basson furent engagés, tandis que Hammer paraît être retourné à la Chaux-de-Fonds où la vie musicale reprenait justement un nouvel essor.

En effet, le 30 décembre 1784, la «Société de Musique formant le Concert établi à la Chaux-de-Fonds» conclut avec Isaac Huguenin-Lardy, aubergiste de la Croix d'or, une convention ayant pour objet la construction, et la location d'une salle de concert au dit hôtel. Je vous ferai grâce de tous les menus détails de ce bail, conclu pour six ans. Il ressort toutefois de ce document que la saison des concerts devait commencer le premier octobre de chaque année et durer six mois. La société se réservait pendant cette période deux jours par semaine: le lundi et le jeudi, l'un pour la répétition et l'autre pour le concert. Daniel Gagnebin dit de Naples, où il avait longtemps séjourné, un très bon violon, était le chef de ce nouveau concert de la Chaux-de-Fonds.

Après avoir séjourné deux ans dans les Montagnes neuchâteloises, Hammer eut la bonne fortune d'être engagé par le Concert de Neuchâtel. C'est au début de 1787 qu'il fut mandé d'urgence pour remplacer un certain Müller, alto, qui avait failli à ses engagements. L'alto était déjà à cette époque un instrument rare. Enfin, le 12 mars 1787, le Conseil général de Neuchâtel accorde l'habitation à Charles Hammer, musicien, qui fait partie de l'orchestre de la Maison du Concert.

Quelque trente ans après avoir postulé la place d'organiste des deux temples de Neuchâtel, son rêve devait se réaliser — du moins partiellement —, car depuis le décès de l'organiste Laurent Mall qui eut le malheur de se noyer dans le lac, jusqu'à l'engagement de Jean-Michel Kilgenstein, c'est à dire de juin 1788 à mai 1789, Hammer remplit les fonctions d'organiste. En sa séance du 15 décembre 1788, le Conseil de ville s'occupait de ce fait en statuant ce qui suit: «Le nommé Charles Hammer, musicien, touchant par intérim les orgues dans nos temples, a supplié le Conseil de le dispenser du giète pour l'habitation vu qu'il est actuellement au service de la ville et ce qu'il a fait pour former notre Musique militaire. Sa réquisition a été éconduite puisque ses vacations au sujet de nos orgues lui seront payées.»

L'actuelle Musique militaire de Neuchâtel fut fondée en 1859. L'histoire des corps de musique militaires qui l'ont précédée vers la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle est encore à écrire. La musique militaire formée par Hammer n'est autre que la Musique de la Compagnie des Volontaires de Neuchâtel.

Dans l'orchestre de la Maison du Concert, Hammer joue tantôt du violon, tantôt de l'alto ou du violoncelle. Comme il était membre de la Musique des Volontaires, il faut croire qu'il jouait aussi d'un instrument à vent.

De 1790 à 1793, François-Charles Hammer ensevelit trois enfants décédés en très bas âge. Au début d'octobre 1795, il perdit sa seconde épouse, âgée de trente-neuf ans. Lui-même fut délivré des peines de ce monde le 29 juin 1800, âgé de soixante-sept ans, à l'Hôpital de Neuchâtel, non sans avoir reçu du caissier du Concert une modeste charité pour adoucir ses derniers jours.

Edouard - M. Fallet.

Impressions de Paris

Ayant dû assister à une conférence internationale de chemins de fer, j'ai séjourné à Paris du 17 au 22 juin. Vous pensez bien que j'ai rapporté de ce bref séjour dans la capitale française de multiples impressions. Cependant, je ne vous parlerai pas de la pénurie de chambres dans les hôtels parisiens, ni du cortège aux flambeaux que j'ai vu défiler aux Champs-Élysées le soir du 18 juin pour commémorer l'appel à la résistance que le général de Gaulle lança le 18 juin 1940 depuis Londres, ni de la grande démonstration communiste du 20 juin. Laissons de côté tout ce qui a trait à la politique, aux soucis quotidiens de la vie, au marché noir, etc. et parlons de ce qui peut intéresser le lecteur féru de musique et d'art.

Le soir du mercredi 19 juin, j'étais à l'Opéra, l'ancienne «Académie royale — aujourd'hui, nationale» — de musique», fondée en 1669 par Louis XIV. Il y avait séance de ballets. Au programme figuraient: «Cydalise ou le Chèvre pied», musique de Gabriel Pierné (1863—1938), «Istar», musique de Vincent d'Indy (1851—1931) et le 2^e acte du «Lac des cygnes» de Peter Tchaïkowsky (1840—1893).

Dans l'histoire de la musique, le ballet est le précurseur de l'opéra; il est très ancien. Les ballets jouirent d'une faveur particulière à la cour de France où non seulement la haute noblesse, mais aussi les rois eux-mêmes dansèrent dans des ballets (Louis XIII en 1625, Louis XIV à plusieurs reprises). Qu'on se souvienne seulement de l'empressement avec lequel les ballets des opéras de Lulli composés sur des textes de Quinault, furent reçus à l'époque de Louis XIV. Le ballet est d'ailleurs un art spécifiquement français et encore très en honneur dans la France d'aujourd'hui.

Les pas des danseurs et les évolutions du corps de ballet de l'Opéra de Paris reposent sur une très longue tradition; ils ont, de ce fait, quelque chose de conventionnel et de raide. Cette espèce de gymnastique ne saurait plaire en tous points au rythmicien formé à l'école de Jaques-Dalcroze.

En revanche, la musique très subtile d'un Gabriel Pierné, l'orchestration brillante d'un Vincent d'Indy, voire même le grand art d'un Peter Tchaïkowsky me procurèrent des joies pures. Bien que les compositions de Pierné